

**Extrait du Registre des Délibérations**  
**Séance du 8 avril 2021**  
**Nombre des Membres en exercice : 77**

**OBJET : 2021-02-31- DOMAINE ET PATRIMOINE (3.2) – ZAE PARC DE HAYE- AGREMENTS DE CESSIONS**

**DATE DE CONVOCATION : 1<sup>ER</sup> AVRIL 2021**

**DATE DE PUBLICATION : 12 avril 2021**

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, dans la salle de l'Arsenal, avenue du Colonel Péchot à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<b><u>Etaient présents :</u></b>	<b>FONTAINE André, COLLET Thierry, CLAUDON Jean-Louis, FONTANA André, PICARD Denis, BONNIN Pierre, LELIEVRE Jean Luc, POIRSON Elisabeth, STAROSSE Jean Luc</b> (ayant la procuration de MARTIN-TRIFFANDIER Emilien), <b>PAYEUR Emmanuel, VARIS Pierre, PREVOT Vincent</b> (ayant la suppléance de SEGAULT Jean-François), <b>CHARTREUX Fabrice, GUYOT Laurent</b> (ayant la procuration de PLANCHAIS Viviane), <b>SILLAIRE Roger</b> (ayant la procuration de RADER Audrey-Helen), <b>MAURY Christophe, GUILLAUME Isabelle, KNAPEK Patrice, DOMINIAK Bernard, WINIARSKI Patricia, MONALDESCHI Philippe, GASPAR Isabel, TOUSSAINT André, SITTLER David, VANIER Stéphane</b> (ayant la suppléance de ROSSO Michel), <b>ARNOULD Raphaël, LALANCE Corinne, CARON Jean-François, MARIN Karine, TAILLY Jérôme, SAUVAGE Catherine, PERRETTE Laurent</b> (ayant la suppléance de CHENOT Bernard), <b>JOUBERT Roger, MARTIN Vincent, PIERSON Chantal, DOHR Hervé</b> (ayant la procuration de MANSION François), <b>CHAPUY Jacques</b> (ayant la suppléance de DEPAILLAT Bernard), <b>HENNEBERT Philippe, MATTE Jean-François, COLIN Xavier, CHENOT Tony, HARMAND Alde, DICANDIA Chantal, ADRAYNI Mustapha</b> (ayant la procuration de DE SANTIS Fabrice), <b>ALLOUCHI-GHAZZALE Malika, RIVET Lionel</b> (ayant la procuration de ASSFELD LAMAZE Christine), <b>HEYOB Olivier</b> (ayant la procuration de LE PIOUFF Lydie), <b>CHANTREL Nancy, BOCANEGRA Jorge</b> (ayant le procuration de BRETENOUX Patrick), <b>EZAROIL Fatima</b> (ayant la procuration de ERDEM Olivier), <b>BONJEAN Myriam, MOREAU Jean-Louis, LALEVEE Lucette, GUEGUEN Marie, SIMONIN Hervé, FAVRET Régis, CARTIER Jimmy, GUYOT Gilles, COUTEAU Jean-Pierre.</b>
<b><u>Etaient excusés :</u></b>	<b>AMMARI Christelle, SEGAULT Jean-François, PLANCHAIS Viviane, RADER Audrey-Helen, ROSSO Michel, CHENOT Bernard, BELLINASO Alain, DEPAILLAT Bernard, MANSION François, LE PIOUFF Lydie, ASSFELD LAMAZE Christine, DE SANTIS Fabrice, MARTIN-TRIFFANDIER Emilien, BRETENOUX Patrick, ERDEM Olivier, MANGEOT Etienne.</b>
<b><u>Avis de procuration :</u></b>	9 avis de procuration.
<b><u>Avis de suppléance :</u></b>	4 avis de suppléance.
<b><u>Secrétaire de séance :</u></b>	Lionel RIVET
<b><u>Nombre de présents :</u></b>	59
<b><u>Nombre de votants :</u></b>	68

La Communauté de Communes Terres Toulaises a confié à la SEBL GRAND EST la mission d'aménagement de la ZAE PARC DE HAYE, par un traité de concession notifié le 11 mars 2020. Préalablement, l'établissement public foncier de Lorraine devenu établissement public foncier de Grand Est (EPF GE), s'est rendu propriétaire en septembre 2016 de la ZAE DU PARC DE HAYE, en vertu d'une convention de portage et de pré-aménagement conclue avec la CC2T. Depuis le 30 juin 2020, la SEBL GRAND EST est propriétaire de l'ensemble des terrains de la ZAE DU PARC DE HAYE.

Les présents agréments de cessions, objets de cette délibération, doivent permettre les transactions suivantes :

- **Acquisition par la SAS LES MASKOUTAINS** auprès de la SEBL GRAND EST pour un montant hors taxes de 275 000 € (soit 330 000 € TTC) d'un terrain de 13 072 m<sup>2</sup> (parcelles AK 148, 149 et 151). Le terrain est acheté en vue de l'installation d'une société de déménagement et de garde meuble. La cession est intervenue le 20 juillet 2020.
- **Acquisition par la SCI LOR'MR (LOR DIFFUSION)** auprès de la SEBL GRAND EST pour un montant hors taxes de 210 000 € (soit 252 000 € TTC) d'un ensemble immobilier (parcelles AK 154). L'entreprise était locataire et a réalisé une extension de ses locaux d'activité dans le domaine de l'impression et du publipostage. La cession est intervenue le 15 octobre 2020.
- **Acquisition par la SCI CM IMMO** auprès de la SEBL GRAND EST pour un montant hors taxes de 450 000 € (soit 540 000 € TTC) d'un terrain d'une surface totale de 18 152 m<sup>2</sup>- parcelle AD 58. Le terrain est acheté en vue de l'installation de la société CLEMA. La cession est intervenue le 21 octobre 2020.
- **Acquisition par la SCI BENTZ IMMO** auprès de la SEBL GRAND EST pour un montant hors taxes de 250 680€ (soit 300 816 € TTC) d'un ensemble immobilier d'une surface totale de 4 704 m<sup>2</sup>- parcelles AK 165 et AK 167. L'ensemble immobilier est acheté en vue de la relocalisation de la société E PALETTE. La cession est intervenue le 8 décembre 2020.
- **Acquisition par la société SA Louis SCHROLL** auprès de la SEBL GRAND EST pour un montant hors taxes de 800 000 € (soit 960 000 € TTC) d'une plateforme d'une surface totale de 30 855 m<sup>2</sup> (surfaces prises sur les parcelles AH 30, 40 et 54). Le terrain est acheté en vue de l'installation de la société SCHROLL-CITRAVAL. La cession doit intervenir le 23 mars 2021.
- **Acquisition par la SARL SMI** auprès de la SEBL GRAND EST pour un montant hors taxes de 655 000 € (soit 786 000 € TTC) d'un ensemble immobilier d'une surface totale de 11 512 m<sup>2</sup> (parcelles AK 155, 171, 172 et 173). Le terrain est acheté en vue de la relocalisation de la société BOIS NATURE. La cession est intervenue le 26 janvier 2021.
- **Acquisition par la société MENUISERIE VIBRAC ou toute SCI s'y substituant** auprès de la SEBL GRAND EST pour un montant hors taxes de 210 000 € (soit 250 000 € TTC) d'un ensemble immobilier sur un terrain d'une surface totale de 4 217 m<sup>2</sup> (surfaces prises sur les parcelles AK138, 143 et 145). Le terrain est acheté en vue de l'installation de la société VIBRAC. La cession doit intervenir au plus tard pour fin du premier semestre 2021.
- **Acquisition par la société ISL ou toute SCI s'y substituant** auprès de la SEBL GRAND EST pour un montant hors taxes de 170 000 € (soit 204 000 € TTC) d'un ensemble immobilier sur un terrain d'une surface totale de 6 828 m<sup>2</sup> (parcelles AK 31 et 156). Le terrain est acheté en vue du maintien de la société ISL et de ses activités de bâtiment (location d'échafaudages). La cession doit intervenir au plus tard pour fin du premier semestre 2021.

- **Acquisition par la SCI HOREMHEB ou toute SCI s’y substituant** auprès de la SEBL GRAND EST pour un montant hors taxes de 683 268 € (soit 819 921.60 € TTC) d’un ensemble immobilier sur un terrain d’une surface totale de 21 571 m<sup>2</sup> (surfaces prises sur les parcelles AK 3, AK 46, AK 48, AK 126, Ak 127 et AK 132). Le terrain est acheté en vue du maintien de la société TODD et du développement des activités de l’entreprise. La cession doit intervenir au plus tard pour fin du deuxième semestre 2021.
- **Acquisition par la SARL ROUTE HENRY** auprès de la SEBL GRAND EST pour un montant hors taxes de 598 750 € (soit 718 500 € TTC) d’un ensemble immobilier sur un terrain d’une surface totale de 18 625 m<sup>2</sup> (parcelles AK 125, 128, 129 et 131). Le terrain est acheté en vue du maintien de la société SOTRAMA.

Vu la commission Développement économique en date du 18 mars 2021,

**Le Conseil Communautaire, à l’unanimité, décide de :**

- **Donner son agrément sur les cessions au profit de la SAS LES MASKOUTAINS, la SCI LOR’MR, la SCI CM IMMO, la SCI BENTZ IMMO, la SA SCHROLL, la SCI SMI, la société MENUISERIE VIBRAC, la société ISL, SCI HOREMHEB et la SARL ROUTE HENRY ci-dessus exposées ;**
- **Autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces utiles afférentes à l’exécution de la présente délibération.**

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,  
Fabrice CHARTREUX